

Compagnie de

()

Brigade de

Audition de

Nom.....: C

Prénom...: P

PIECE N° 313 /A

ENDARMERIE NATIONALE

---ooOoo---

PROCES-VERBAL DE RENSEIGNEMENT

ADMINISTRATIF

---ooOoo---

PROCES-VERBAL D'AUDITION DE TERCEN

L'an mil neuf cent quatre vingt trois,

Le Seize Juillet,

Nous, M , F , gendarme à l'Elément des recherches de la compagnie de ,

Agent de police judiciaire, agissant en cette qualité conformément aux articles 20 et 75 à 78 du code de procédure pénale,

Vu l'enquête ouverte sur: une observation diurne d'objet volant non identifié.

Nous trouvant à ()

faisant comparaître devant nous la personne ci-après nommée, qui entendue aussitôt et séparément nous déclare à dix sept heures:

Je me nomme C , P , né le à () et domicilié lieu-dit à

Il était environ 21 heures 30, hier 15 Juillet 1983, lorsque, sur ma terrasse, j'ai observé un phénomène dans le ciel.

Il faisait encore jour, la luminosité était excellente, le ciel complètement dégagé. J'apercevais le soleil se couchant à l'horizon et un quartier de lune.

La terrasse est située à l'ouest de mon habitation.

Je n'étais pas occupé à lire, ni même à faire autre chose. Je pense que mon attention a été attirée par quelque chose qui brillait dans le ciel. Aussi, je levais la tête et j'aperçus, à la verticale un objet très lumineux qui filait à très vive allure en direction du Sud. Ce phénomène venait du Nord, c'est à dire de , vers , en suivant une trajectoire très régulière et rectiligne.

Il n'y a eu ni changement de direction, de vitesse, de couleur d'altitude ou d'aspect durant les quelques quatre secondes environ qu'a duré l'observation.

Le témoin:

L'Agent de police judiciaire:

"" Je ne peux évaluer la vitesse ni même l'altitude, mais je pour
rais affirmer que le phénomène observé allait plus vite qu'un a-
vion et moins vite qu'une étoile filante. Je pense mais ne peux
être malheureusement précis, que l'objet était à très haute alti-
tude, (Plusieurs kilomètres).-----
SI: Je n'ai pas pensé à évaluer l'angle ou plutôt la distance
angulaire par rapport à un objet (arbre ou autre chose).-----
"" Quant à l'objet observé, il présentait les caractéristiques---
suivantes:
- de forme arrondie vers l'avant et effilé à l'arrière telle une
goutte d'eau ou un ballon-sonde mais se déplaçant à l'horizontal
- de couleur bleue dominante et verte et une longue traînée blan-
che étincelante (non pas de fumée) à l'arrière. La longueur de
cette traînée représentait environ dix fois le volume de l'objet
- de dimension un peu comme une demi-lune vue depuis le sol.----
SI: A la réflexion, ces couleurs bleues et vertes me font penser
à du cuivre qui brûle. Il n'y pas eu de changement dans les cou-
leurs.-----
"" Je n'ai perçu aucun bruit.-----
J'ai perdu de vue l'objet lorsqu'il est passé derrière les ar-
bres au Sud de l'habitation et distants d'environ 100 à 200 mè-
tres du lieu d'observation. Ces arbres d'ailleurs constituent la
ligne d'horizon.-----
"" Je reviens sur la forme de l'objet en précisant que la pointe
effilée se trouvait en direction de et le corps bombé
vers le SUD.-----
"" J'ai compté de tête la durée d'observation et j'en conclus que
celle-ci était de l'ordre de quatre secondes environ.-----
"" Je me trouvais seul à observer ce phénomène.-----
"" Ma propriété se trouve élevée et surplombé le vallon. On y ob-
serve aisément le village de , qui se situe
à environ 1.500 mètres à vol d'oiseau.-----
"" Je ne peux dire si l'objet se composait d'un quelconque maté-
riau. Pour moi il ne s'agit que d'un disque de lumière très brillant.
Cependant cette lumière représentait une forme, celle que
je vous décrivais.-----
"" Je vous ai prévenus car le fait méritait d'être porté à votre
connaissance. Il est vrai que le phénomène est curieux mais de-
jà à penser qu'il s'agit d'une manifestation extra-terrestre, je
ne le crois pas. C'est la première fois que j'observe un tel phé-
nomène et n'en suis pas troublé pour autant. J'ai trouvé cela
très joli et beau à regarder. Je suis enseignant en langue étrangère.

Le 16 Juillet 1983 à 18 heures

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste
et n'ai rien à y changer, à y ajouter à y retrancher.

Lapersonne entendue:

L'Agent de police judiciaire:

Compagnie de

7 GENDARMERIE 11ATIONALE

()

Brigade de

11 PROCES-VERBAL DE RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

11 313

du 16 Juillet 1983

L'an mil neuf cent quatre vingt trois, Le seize Juillet,
Nous, M. , F. , Gendarme à l'Elément des Recherches
, J -G , Gendarme, de la brigade de

ANALYSE
Observation diurne
d'un O.V.N.I.

Rapportons les opérations suivantes, que nous avons effectuées agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

1. - PREAMBULE.

--- Le seize Juillet, à 12 heures 30, Monsieur C. , P domicilié à () se présente à notre brigade et rapporte qu'il a observé dans le ciel le 15 Juillet, vers 21 heures 30 un phénomène diurne se déplaçant suivant une trajectoire rectiligne de Nord-Est - Sud-Est.

2. - MESURES PRISES.

--- Nous rendons compte de cette observation à notre Commandant de compagnie qui désigne l'Elément des Recherches pour procéder à l'enquête.

--- Le 16 Juillet 1983 à quatorze heures, nous adressons par voie radio le message relatant les faits en cause.

--- Des prises de vues photographiques sont établies. Un plan de situation et d'ensemble sont dressés et joints en annexe.

3. - ETAT DES LIEUX.

--- , petite localité qui se situe à la pointe sud du département en limite des départements voisins de et de .

--- La propriété du témoin, sise au lieu-dit ' est en bordure du chemin départemental reliant à .

--- La maison, quant à elle est implantée à environ 100 mètres de cette voie et à cheval sur les parcelles cadastrées 428 et 429. (Cf plans de situation et d'ensemble)

--- L'observateur se trouvait sur sa terrasse, sise au Nord, lorsqu'il aperçut le "phénomène lumineux".

--- Depuis cet endroit, le témoin observe aisément le village de , distant à vol d'oiseau d'environ 1.500 mètres. La propriété se situe sur une butte dominant le vallon.

H^c Expédition

--- Par contre, en direction du Sud-Ouest (), la visibilité est masquée par de hauts peupliers qui constituent pour le témoin la ligne d'horizon, au-delà de laquelle ciel et terre se confondent.

(Cf Plan des lieux)

4. - CONSTATATIONS.

--- Lors de l'observation, les conditions atmosphériques étaient excellentes. A vingt et une heures trente, la luminosité était bonne, le ciel dénué de tout nuage. Aucune dépression ne s'amorçait. Aucune ligne, haute ou basse, tension n'est implantée à cet endroit.

--- Il s'agit d'une observation en vol, sans atterrissage ne s'apparentant pas aux types OR.1 - OR.2 - OR.3 -

--- Le phénomène circulait à une altitude au-delà de laquelle la vision binoculaire ne permet plus d'apprécier les distances.

OBSERVATIONS EN VOL:

--- Un disque diurne était observé. Il s'agit d'un objet céleste en forme de goutte d'eau ou de ballon-sonde se déplaçant à l'horizontale aperçu à la verticale du point où se trouvait l'observateur.

--- L'observateur était seul à voir ce phénomène. L'observation était uniquement visuelle.

5. ENQUETE.

--- Monsieur C. P. ans est enseignant en langues (étrangères). Il rapporte en toute objectivité l'observation en vol dont il a été témoin et la crédibilité de ses propos repose sur une évidente bonne foi. Le témoin apparaîtra aux enquêteurs comme un individu équilibré, ne semblant présenter aucune affection mentale ou psychique. Il s'est adressé aux services de Gendarmerie non pas comme un curieux attiré par la publicité que cette affaire pourrait lui apporter, mais comme une personne sérieuse et responsable, intéressée par l'étude du phénomène, et soucieuse d'apporter son témoignage.

--- Il décrira un objet très lumineux, aux couleurs vertes et bleues, qui filait à vive allure, libérant une longue traînée blanche à l'arrière, égale à environ dix fois le volume de l'objet. Il n'y a eu aucune modification d'aspect, de luminosité ou d'altitude. L'observation a duré environ quatre secondes.

--- Les recherches entreprises pour découvrir d'autres témoins sont restées vaines. Monsieur C. est le seul témoin de cette observation.

6. - CONCLUSION.

--- Selon toute objectivité, l'observation pourrait rentrer dans la classification des phénomènes des types "B" ou "C".

7. - CLOTURE.

--- Huit expéditions destinées:

- La première à : Monsieur le Préfet, Commissaire de la République , à
- La seconde à : Monsieur le procureur de la République à.....
- La troisième à : Monsieur le Général Commandant la deuxième Région Aérienne à
- La quatrième et La cinquième à : Monsieur le Ministre des Armées, Direction Générale de la Gendarmerie Nationale - Bureau emploi renseignements -
- La sixième à : Monsieur le Général, Commandant Régional de la Gendarmerie Nationale à.....
- La septième à : Monsieur le Colonel, Commandant la Légion de Gendarmerie du à.....
- La huitième à : Archive transmise au Colonel, commandant le groupement à..

Fait et clos à

le

Vingt-cinq Juillet 1983 à 7 heures 30

Le gendarme M

- Le gendarme R -L

Vue d'ensemble de la maison
d'habitation de C P.



Vue prise sens Nord-Est
Lieu d'où arrivait le
phénomène



Vue prise sens Sud-Est
Lieu de fin d'observation

